

## Le sénateur Alain Duffourg communique sur le budget 2025



Le sénateur Alain Duffourg communique sur le budget 2025

### Communiqué du sénateur Alain Duffourg :

La France a enfin un budget !

Le Sénat a adopté les conclusions de la CMP sur le projet de loi de finances pour 2025 avec de nombreux apports sénatoriaux

Le jeudi 6 février, le Sénat a validé les conclusions de la Commission mixte paritaire sur le projet de loi de finances pour 2025, après l'adoption par l'Assemblée Nationale en application de l'article 49.3. Le texte final reprend, en grande partie, les propositions adoptées lors de son examen au Sénat. Les sénateurs centristes y ont pris toute leur part, avec comme objectif de contribuer à la maîtrise des déficits publics dans un contexte particulièrement dégradé, tout en ne pénalisant pas la croissance et le pouvoir d'achat des Français. Soucieux, par ailleurs, de préserver la capacité d'investissement des collectivités locales, le groupe Union Centriste a défendu l'allègement de l'effort qui leur est demandé, la revalorisation de la dotation globale de fonctionnement (DGF), la suppression de la mesure de baisse de taux et de recentrage du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

Avec ses collègues de l'Union centriste, Alain Duffourg a soutenu des mesures telles que la réindexation du barème de l'impôt sur le revenu (IR) sur l'inflation, afin d'éviter une hausse d'impôt pour 18 millions de foyers ; une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (CEBGE) limitée à un an ; la limitation de la majoration de la taxe sur les billets d'avion ; l'extension à l'ensemble du territoire national du PTZ aux logements neufs pour faire face à la crise du logement ; l'exonération de la hausse du plafond des taux des DMTO (frais de notaire) pour les primo-accédants.

Lors du vote final, les sénateurs centristes ont souligné, par la voix de leur porte-parole, que « La réduction des dépenses de l'Etat représente 23,5 milliards d'euros, soit le budget le plus rigoureux depuis un quart de siècle. Ces efforts sont nécessaires pour maintenir nos finances publiques à flot et répondre à nos engagements budgétaires (...) Le Parlement a agi avec responsabilité pour bâtir un budget de compromis, acceptable, équilibré et non récessif. »

Le sénateur Alain Duffourg salue l'accord de compromis pour sortir la France de l'impasse budgétaire.